

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds tenue le 3 novembre 2021 à 19h00 à la salle Amicale.

L'enregistrement audio de la séance extraordinaire du conseil sera disponible aux citoyens pour consultation.

Sont présents :

Madame : Valérie Gagnon

Messieurs : Richard Lefrançois, Marc-André Routhier, René Breton, Sébastien Grondin , Dominic Parent formant quorum sous la présidence de MME Andréa Gosselin , mairesse.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Les membres du conseil municipal présents sur le territoire renoncent aux formalités prescrites à l'article 156 du Code municipal pour la convocation par écrit de la présente séance extraordinaire. Ils ont tous été informés par courriel.

### ***ORDRE DU JOUR***

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Enregistrement de la séance extraordinaire du conseil municipal
3. Nomination d'un maire remplaçant
4. Demande de changement concernant les représentants et déterminant leurs pouvoirs au compte bancaire de la Caisse Desjardins.
5. Attribution et description des responsabilités de comités aux élus
6. Ouverture de la vente aux enchères des terrains du nouveau parc industriel
7. Ouverture des soumissions pour les travaux de construction du kiosque multiservices-phase 3
8. Demande au programme de soutien à des projets de garde pendant le relâche scolaire et la période estivale.
9. Période de questions.
10. Fermeture de l'assemblée.

### ***LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

251-11-21

Proposé par la conseiller M. René Breton et appuyé par le conseiller M. Richard Lefrançois résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

### ***ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL***

La séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds du 3 novembre 2021 est enregistrée et elle disponible au public sur demande.

### ***NOMINATION D'UN MAIRE REMPLAÇANT***

252-11-21

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Marc-André Routhier soit nommé maire suppléant, et ce, pour l'année 2021 et 2022.

**DEMANDE DE CHANGEMENT CONCERNANT LES REPRÉSENTANTS ET DÉTERMINANT LEURS POUVOIRS AU COMPTE BANCAIRE DE LA CAISSE DES JARDINS.**

253-11-21

ATTENDU l'élection générale du 7 novembre 2021;

ATTENDU QUE MME Andréa Gosselin a été élue sans opposition au poste de mairesse le 1 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que MME Andréa Gosselin, mairesse, MME Sonia Tardif, directrice générale/secrétaire trésorière et MME Cindy Gosselin, secrétaire trésorière adjointe, soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

***ATTRIBUTION ET DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE COMITÉS AUX ÉLUS***

254-11-21

Proposé par M.Sébastien Grondin et appuyé par MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les responsabilités des élus soient les suivantes, et ce, pour le reste de l'année 2021 et l'année 2022:

**Équipe des TRAVAUX PUBLICS :**

**Dominic Parent et Marc-André Routhier**

- Construction, amélioration et entretien des chemins et des routes, des parcs et des espaces municipaux hors périmètre urbain;
- Acquisition de la machinerie reliée à la voirie;
- Patrimoine;
- Ressources humaines.

**Équipe des LOISIRS, CULTURE :**

**Marc-André Routhier et Valérie Gagnon**

- Espaces école, centre culturel, terrain de jeux;
- Bibliothèque;
- Projets **FRR**

**Équipe FAMILLES :**

**Sébastien Grondin**

- Comité familles (Mise à jour Politique familiale);

**Équipe des INCENDIES ET INFRA P.U. :**

**Richard Lefrançois et René Breton**

- Construction, amélioration et entretien des rues, des parcs (Barmainville) **Terrasse et redressement Leeds Model School et Phase 3 Abri solaire)**
- Espaces municipaux du périmètre urbain (sauf secteur école);
- Acquisition d'équipements et bâtiments;
- Incendie;
- Promotion industrielle et commerciale (**Nouveau parc industriel**);

Membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU) :

**René Breton et Richard Lefrançois**

Représentant sur le chemin St-Jacques

**Andréa Gosselin Philippe et Cindy Gosselin**

Office municipal d'Habitation et Conseil des aînés

Richard Lefrançois

***OUVERTURE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES DES TERRAINS  
DU NOUVEAU PARC INDUSTRIEL***

***VENTE AUX ENCHÈRES –***

A) DÉPÔT DE DEUX (2) OFFRES D'ACHAT POUR LES LOTS SUIVANTS :

-LOT 6 442 161  
MONSIEUR RÉMI BLANCHETTE- MONTANT OFFERT DE 1\$-21  
OCTOBRE 2021

-LOT 6 442 157  
MONSIEUR JASON BOLDUC-MONTANT OFFERTS DE 1\$ -25  
OCTOBRE 2021

ATTENDU l'appel de propositions en regard des cinq (5) terrains du nouveau parc industriel;

255-11-21

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les offres énumérées ci-dessus soit acceptées.

QUE le tout soit conforme aux conditions stipulées dans l'avis public et le formulaire en regard de cet appel de propositions pour la vente desdits terrains et de la résolution # 237-10-21.

QUE la vente du terrain soit faite sans garantie légale et que les frais de notaire et/ou d'arpenteur si requis soient à la charge de l'acheteur.

QUE le maire et/ou la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds l'acte notarié ou tout autre document à l'égard de cette vente.

**B) FERMETURE DE LA PÉRIODE**

256-11-21

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds ordonne que la période de vente aux enchères soit fermée

**C) RÉOUVERTURE DE LA PÉRIODE**

ATTENDU QUE le nouveau développement commercial sis près sur la rue des Prés Nord (3 terrains);

ATTENDU les trois (3) terrains disponibles ayant les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouveaux commerces dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

257-11-21

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à la majorité des conseillers présents que la

Municipalité procède à un appel de propositions **à compter du 4 novembre 2021 10h00** pour la vente de ces trois (3) terrains commerciaux dans le nouveau parc industriel.

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans le formulaire prévu pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'UN avis public (annexe B) soit également publié (bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;

QUE les offres soient acceptées **jusqu'au 2 décembre 2021, 16h00.**

***OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU KIOSQUE MULTISERVICES (ABRI POUR LES LOISIRS-PHASE 3***

***CONSIDÉRANT QUE*** la municipalité a invité 5 soumissionnaires et qu'elle a reçu les deux (2) soumissions conformes pour la réalisation des travaux de construction d'un abri pour les loisirs( kiosque multiservices -phase 3)

- *MENUISERIE SANS NŒUD INC DE ST-JACQUES DE LEEDS*  
.montant de 41,316.27\$ taxes incluses
- *TOITURES JULES CHABOT INC DE ST-JACQUES DE LEEDS*  
.montant de 47, 139.75\$ taxes incluses

258-11-21

Proposé par le conseiller M. Marc-André Routhier et appuyée par MME Valérie Gagnon et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité accepte le plus bas soumissionnaire Menuiserie sans nœud Inc.au montant de 41,316.27\$taxes incluses.

Que la municipalité utilise les crédits disponibles de l'aide financière du MAMH pour frais en lien avec la pandémie pour le financement du projet.

QUE MME Andréa Gosselin, maire, et/ou Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer les documents relatifs à ce projet pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

***DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LE RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE.***

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2022 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2022, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2021-2022 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

259-11-21

Proposée par MME Valérie Gagnon. et appuyé par M. Sébastien Grondin et

résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2022;

D'autoriser Mme Sonia Tardif , directrice générale et secrétaire trésorière , à agir à titre de mandataire déléguée pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

### ***PÉRIODE DE QUESTIONS***

### ***FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE***

260-11-21

Proposé par le conseiller M. René Breton et appuyé par la conseillère MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h30.

Andréa Gosselin  
Mairesse

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Andréa Gosselin , mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Andréa Gosselin , mairesse

### ***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière